



FACTEURS SOCIOCULTURELS, POLITIQUES ET ECONOMIQUES DEFAVORABLES A L'ENTREE DE LA FEMME DANS LA SPHERE POLITIQUE DANS LA COMMUNE D'ABOMEY-CALAVI

Laetitia B. Ludgarde DJOSSOU^{1,2}, Kannayi Frédéric LODOUHOUE^{1,2}, Vidjannagni Victorin GBENOU³,

Expédit Wilfrid VISSIN^{1,2}

1- Département de Géographie et Aménagement du Territoire,

Université d'Abomey-Calavi, BP 1338

2- Laboratoire Pierre Pagney : Climat, Eau, Écosystèmes et Développement (LACEEDE), Université d'Abomey Calavi, B.P 526

3- Département de Sociologie et Anthropologie, Université d'Abomey-Calavi,

BP 1338

Courriel : ludgardedc@gmail.com ; lodoufred@gmail.com ; gbenouvidjennagni@yahoo.fr ; exlaurex@gmail.com

Résumé

Le taux de participation des femmes aux sphères politiques locales de prise de décisions demeure faible dans la communauté africaine. La présente étude vise à recenser et analyser les déterminants de la participation politique de la femme dans la commune d'Abomey-Calavi au Bénin. L'approche méthodologique adoptée à consister à collecter des données sur la base de questionnaires et d'entretiens. Les données collectées et traitées ont été analysées à l'aide du modèle SWOT. Les résultats obtenus montrent : (i) le nombre des femmes élues, 8,1%, déjà très faible au départ en 2003, a chuté à 2,7% en 2015 ; le taux actuel de 12,24% constitue malgré tout une régression ; (ii) en tant qu'actrice de développement la femme est en réalité une actrice hybride qui est dans une période transitoire. Sa participation à la vie politique est sous l'influence de divers facteurs favorables (autodétermination, autonomie financière, appuis techniques des ONG, etc.) et défavorables (persistance des pesanteurs socioculturelles, pauvreté, manigances des partis politiques, pratiques obscurantistes, etc.). L'analyse de ces facteurs permet de relever une évolution certaine mais lente des changements socioculturels en faveur de l'émergence politique de la femme. Sa capacité à concilier vie socioéconomique et vie politique contribue également à des avancées significatives quant à sa participation aux sphères politiques locales de prise de décisions.

Mots-clés : Commune d'Abomey-Calavi, femme, politique, déterminants, stratégies.

Abstract

The rate of women's participation in local political decision-making remains low in the African community. This study aims to identify and analyze the determinants of women's political participation in the commune of

Abomey-Calavi, Benin. The methodological approach adopted consisted in collecting data on the basis of questionnaires and interviews. The data collected and processed were analyzed using the SWOT model. The results obtained show that: (i) the number of elected women, 8.1%, already very low at the outset in 2003, had fallen to 2.7% by 2015; the current rate of 12.24% nevertheless represents a regression; (ii) as a development player, women are in reality a hybrid player who is in a transitional period. Her participation in political life is influenced by various factors, both favourable (self-determination, financial autonomy, technical support from NGOs, etc.) and unfavourable (persistence of sociocultural burdens, poverty, political party scheming, obscurantist practices, etc.). An analysis of these factors reveals a certain but slow evolution of socio-cultural changes in favor of women's political emergence. Women's ability to reconcile socio-economic and political life has also contributed to significant advances in their participation in local political decision-making.

Key words : Abomey-Calavi municipality, women, politics, determinants, strategies.

Digital Object Identifier (DOI): <https://doi.org/10.5281/zenodo.14021408>

1 Introduction

A la suite de l'évènement historique, la "chute du mur de Berlin" en 1989 qui mit fin à une longue période de guerre froide entre le monde capitaliste et le monde socialiste, un vent nouveau de gestion politique souffla sur l'Afrique. Désormais, l'on n'y parlera plus que de démocratie. A ce départ, ni les concepts, ni les doctrines qui forment et entretiennent le caractère largement participatif du développement n'étaient occultés, puisque c'est le principe premier de la démocratie elle-même "pouvoir du peuple pour le peuple et par le peuple". Dans la mise en œuvre de la démocratie, la décentralisation « permettra donc aux populations de mieux cerner, dans un cadre plus maîtrisable et peut-être plus assaini, les besoins locaux et de les satisfaire (santé, éducation, logement, salubrité, sécurité) » (1) (Kpognon, 2002, pp. 12-13). La femme au Bénin, comme sous d'autres cieux, reste victime d'une discrimination manifeste par rapport à la jouissance de ses droits sur les plans social et économique et aussi, à sa participation à la gestion des affaires politiques. Cette situation fait l'objet de différentes réflexions qui s'efforcent de déterminer, d'expliquer, de justifier, de stimuler, de valoriser et de promouvoir l'actrice de développement qu'est la femme.

Le Bénin, membre des Nations Unies et d'organisations régionales, a adhéré aux recommandations et ratifié les conventions issues des conférences internationales et régionales. De même, la prise en compte du déséquilibre des rapports homme/femme dans l'élaboration des projets et politiques de développement a été institutionnalisée surtout dans la vision de l'atteinte des Objectifs du Programme de Développement Durable à l'horizon 2030. Ainsi, l'institutionnalisation de la prise en compte des questions de disparités entre homme et femme a pris toute son importance à partir de 2009 avec l'adoption de la Politique Nationale de Promotion du Genre (PNPG).

Mais, ayant instigué l'approche genre, le débat sur la prise en compte de la femme dans le processus de développement ne s'est pas estompé et est encore mené à l'aulne du faible taux de sa participation à la vie politique. Tant au niveau de l'exécutif, du législatif qu'au niveau local, la gente féminine demeure sous-représentée parfois absente. Aussi, la question est de savoir la cause profonde ou les causes de l'absence (ou presque) de la femme dans l'arène politique locale en dépit de ce qu'indique la Constitution. Les femmes sont-elles, elles-mêmes conscientes de leurs rôles et responsabilités dans la définition, la mise en œuvre et la gestion de l'action politique au niveau local ? C'est pour mieux appréhender les facteurs influençant la pleine participation des femmes aux affaires politiques locales dans la Commune d'Abomey-Calavi que cette étude a été initiée.

2 Présentation du milieu

La commune d'Abomey-Calavi, est située dans la partie sud du Bénin et dans le département de l'Atlantique. Elle est limitée au nord par la commune de Zè, au sud par l'Océan Atlantique, à l'est par les communes d'Adjohoun, de Sô-Ava et de Cotonou, à l'ouest par les communes de Tori-Bossito et de Ouidah (voir figure 1). S'étendant sur près de 20 % de la superficie du département, elle est la commune la plus vaste (539 km² de superficie) de l'Atlantique (2) (PDC d'Abomey-Calavi, 2012-2016) et la deuxième plus peuplée du Bénin avec 656 358 habitants (3) (RGPH5, 2023).

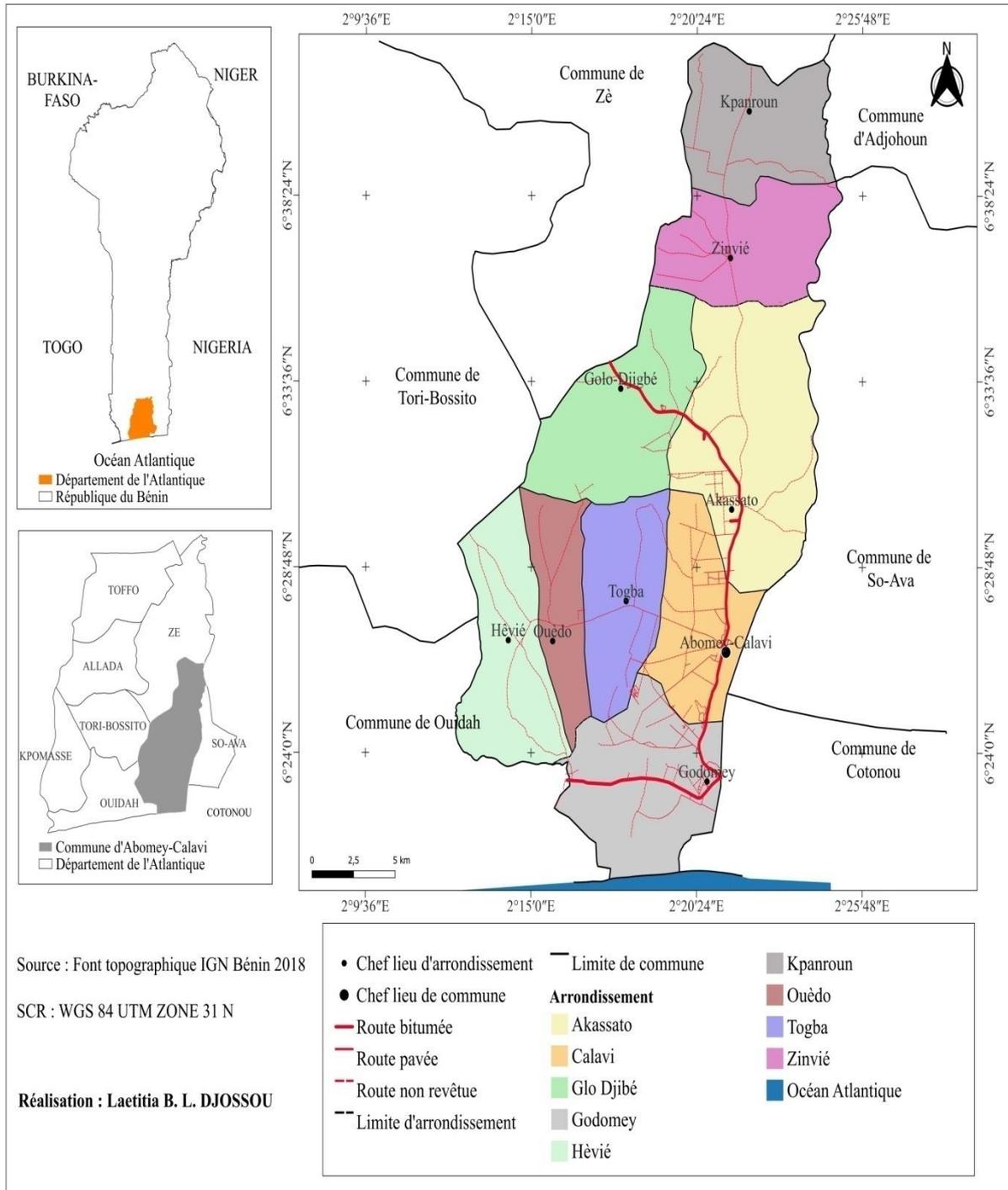


Figure 1 : Situation géographique de la Commune d'Abomey-Calavi.

3 Approche méthodologique

L'approche méthodologique mise en œuvre pour ce travail de recherche comprend la nature et les sources de données, la technique de collecte des données, la méthode de traitement des données recueillies puis l'analyse et l'interprétation des résultats obtenus.

3.1 Nature et sources des données

Les collectes ayant permis d'appréhender le processus et le niveau de l'implication des femmes dans le jeu politique ont été recueillies dans les centres de documentation, bibliothèques et sur le web/internet de même qu'auprès des populations et de personnes ressources.

Il est obtenu : (i) des données documentaires qualitatives et quantitatives (état de la question et diverses conclusions auxquelles sont parvenus les auteurs qui se sont intéressés au sujet ainsi que les statistiques) et (ii) des données socio- anthropologiques (perceptions des populations et acteurs par rapport à la participation de la femme à la vie politique).

3.2 Outils techniques et matériels

Guide et questionnaires portant sur les freins à la participation des femmes aux affaires politiques et les stratégies à développer pour pallier à cet état de chose ; élaborés de sorte que les enquêtés énoncent d'eux-mêmes les atouts et les contraintes déterminants dans la participation ou non des femmes aux affaires politiques de même que les stratégies d'amélioration de leur représentativité.

- Guide d'entretien pour les focus group et les entretiens individuels.
- Quatre questionnaires distincts administrés : (i) élus locaux, (ii) élues locales, un (iii) membres de l'administration locale et (iv) Organisations de la Société Civile (OSC).
- Matériel de terrain : (i) une grille de lecture pour prendre note des données documentaires, (ii) un enregistreur pour accompagner la prise de notes lors des entretiens, (iii) des clés USB et CD/RW pour prendre les données sur fichiers électroniques.
- Échantillonnage : les localités parcourues sont : Agori, Zogbadjè, Tankpè, Aïtchedji, Djokooumbi, Ouéga-agué, Houèto, Togba, Calavi centre.
- Technique non probabiliste dite “*échantillon typique ou par choix raisonné ou intentionnel*”. Technique d'échantillonnage adaptée à une étude qualitative, elle a permis, à travers l'entretien, le questionnaire et le focus group, de toucher une pluralité de catégories de personnes dont des ouvriers agricoles et autres, des ménagères/revendeuses, des agents de l'administration (centrale et locale) retraités ou en fonction, des étudiant(e)s, des élus locaux, des membres d'OSC, etc. Au total 176 personnes sont touchées par l'enquête de terrain, dont 105 femmes soit 56,66% des enquêtés sur 71 hommes soit 40,34%.

3.3 Modèle d'analyse

Le modèle d'analyse SWOT a permis d'identifier les facteurs externes (environnement social, économique, politique, culturel et cultuel) et internes (comportements, capacités, raisonnement, de logique de pensée,

considérations personnelles, référents, etc.) à la femme qui influencent son entrée et son travail dans l'arène politique.

Au total, cette approche méthodologique a permis de collecter des données montrant le degré actuel d'implication des femmes dans les organes locaux de gestion, de dégager les forces, faiblesses, opportunités et menaces qui affectent la vie politique des femmes et de proposer des stratégies de contournement des obstacles.

Tels sont donc les différents éléments du processus ayant conduit aux résultats escomptés.

4 Résultats et discussions

Cette partie expose les causes de l'absence de la femme dans l'arène politique locale à Abomey-Calavi en dépit de ce qu'indique la Constitution béninoise.

4.1 Origine du statut social actuel de la femme politique

Les différents facteurs identifiés influencent tous d'une manière ou d'une autre l'émergence politique de la femme. Même si selon la perception sociale ils semblent récents, les analyser seulement en fonction du temps présent et du futur, occasionnerait une certaine omission du passé dans lequel s'enracinent leurs sens. La transition dans laquelle la rencontre de la culture béninoise et celle étrangère a embarqué notre société est génératrice de grands bouleversements socioculturels, économiques et politiques. En effet, « la déstructuration et la restructuration des sociétés traditionnelles sont également un fait majeur de l'expérience coloniale » (4). Ces bouleversements se présentent comme suit : a) l'économie d'autosubsistance communautaire familiale et villageoise, devient une économie marchande à accumulation de profit individuel, d'échelle internationale, grâce aux cultures d'exportation ; b) la terre, propriété collective inaliénable a évolué à l'appropriation individuelle, par transgression de la coutume et la monétarisation. Les femmes peuvent maintenant accéder à la propriété foncière ; c) le commerce, qui n'est dans l'économie d'autosubsistance qu'une activité d'appoint, devient une activité concurrente de la production agricole, grâce aux produits d'exportation et aux biens d'importation ; d) la femme double son rôle spécifique de procréation et d'éducation par celui d'opérateur économique notamment dans le secteur commercial, ce qui l'amène à rester souvent et/ou longtemps à l'extérieur du foyer. » (4). Les rapports entre l'homme et la femme ayant évolué dans le temps en fonction de ces bouleversements, la position socioculturelle de la femme de notre époque procède de la modification de son statut et de son rôle dès l'époque coloniale. D'une part, cette modification semble avantageuse pour la femme du moment où de changements en changements elle parvient à transcender son statut traditionnel et gagne un nouveau rôle au sein de la société : celui de l'actrice de développement. D'autre part, les effets des changements produits n'ont pas pu lever tous les équivoques culturelles sur le rapport entre l'homme et la femme. Cependant, alors que « le Genre » est en branle, la culture oppose toujours de résistance. On parle alors de « la superposition de nouveaux et anciens stéréotypes » (4). En effet, s'il est vrai aujourd'hui que la femme est actrice de développement, il est aussi vrai qu'elle est une actrice hybride qui est dans une période transitoire. Il lui faut intégrer, s'approprier et assimiler un nouveau mode de vie socioéconomique et politique dans un espace social et culturel qui résiste au changement. L'analyse va donc se poursuivre suivant deux axes. Le premier concerne la lenteur des changements liés à la culture. Le deuxième est relatif à la discordance entre participation économique et participation politique des femmes.

4.2 Problématique du “Retard ou lenteur des changements culturels”

Persistance des freins ou pesanteurs socioculturelles ! Combien de développeurs ou de documents ne l’ont-ils pas mentionné ? Oui, encore une fois cela est mentionné dans le présent document. Ce qui est souvent oublié c’est que cette situation existe depuis des temps séculaires. Pour Inoussa Olodo (5) « Les changements de mentalités ne peuvent être que progressifs. [...] Dans ce processus de participation politique des femmes, la lenteur de la mise en œuvre des décisions et du changement des attitudes envers les femmes et leur droit à participer au processus de développement à tous les niveaux reste quelque chose de difficile à maîtriser. Pour changer quelque chose que la culture a sédimenté dans la mentalité des populations, le changement ne peut se faire du jour au lendemain.» Il faut alors retenir qu’il n’est point nécessaire de se morfondre du sarcasme de certaines personnes, tout sexe confondu, quel que soit leurs niveaux social et intellectuel, qui se plaisent à dire « Votre affaire de Genre là, l’égalité et la parité, ce n’est pas pour aujourd’hui. » (6) (Djossou, 2020). En effet, ce changement que tous les développeurs appellent de leurs vœux prendra forcément le temps que cela prendra. Car, il existe encore différents éléments par lesquels la société se nourrit des inégalités sexuelles.

4.3.1 Symbolique du sexe

Les travaux de terrain ont révélé que dans la mentalité collective des populations d’Abomey-Calavi, tout est sexué, non seulement l’être humain mais aussi, les plantes, les éléments naturels (la terre, l’eau, la foudre, etc.), les représentations métaphysiques, les divinités, etc. C’est la symbolique du sexe dans nos sociétés qui permet de mieux comprendre l’orientation sociale des attributs du mâle et de la femelle de l’être humain. En effet, cette symbolique du sexe transparait au travers de certaines expressions. L’homme est désigné en langue fon par les expressions *"sunu assuka"* "ce qui signifie *"garçon/homme vaillant"* (allusion au caractère physique de l’homme, à la puissance, la virilité et même à l’idée de domination) ou encore *"sunu glégbénu"*, ce qui signifie *"garçon/homme fait pour l’extérieur"* (allusion aux activités extra familiales génératrices de revenu). Pour sa part, la femme est désignée en fon par l’expression *"gnonnu xwéssi"* c’est-à-dire *"fille/femme épouse pour la maison"*. C’est l’idée d’une réclusion évidente qui à force de perdurer fait croire à l’entendement commun que la femme n’est pas autorisée à être à l’extérieur de sa propre volonté, sauf sur permission du maître de l’extérieur, l’homme. Cette communauté fixe et codifie les relations et pratiques sociales, ainsi qu’en matière d’alimentation, de santé, y compris reproductive, et d’accès aux moyens de production, en fonction de la filiation agnatique. Ce faisant, elle donne un statut de «mineure/cadette» aux femmes. Margaret Mead a mis en évidence les différences radicales dans les stéréotypes masculins et féminins d’une société à l’autre et en déduit le caractère profondément culturel des identités de sexe (7). Et Simone De Beauvoir de conclure « *On ne naît pas femme, on le devient* » (8). Il y aurait donc bien un « sexe social » distinct du « sexe biologique ». Et le sexe social est le premier ferment fondamental qui entretient au plan spatial et temporel, les rapports inégalitaires entre homme et femme, qui sont dès lors des rapports de genre.

4.2.2 Pouvoir décisionnel

Deuxième élément issu du terrain, le pouvoir de prise de décision dans la société ou dans sa cellule de base, la famille, entretient également un espace social d’inégalités de genre. L’univers décisionnel est fortement masculinisé et toutes les qualités développées chez les femmes, par l’éducation (dès le sein maternel), sont à l’antipode des exigences de la sphère décisionnelle. « Il y aurait, ainsi, un “passé” d’illégitimité qui entacherait

le pouvoir féminin, et lequel semble-t-il, rendrait les femmes peu enclines à être portée vers la légitimité populaire, ou à simplement manifester de l'intérêt pour le pouvoir. Ce serait, du reste, les mêmes raisons qui feraient qu'une femme qui recherche le pouvoir, se voit traitée de "dangereuse" ou de "mœurs légères". Ces raisons expliqueraient aussi, que les femmes, surtout dans l'Afrique contemporaine, se soient rarement illustrées dans des coups d'État politiques. » (UIDH, rapport 1995/1996).

Agbidinokoun C. (9) (p. 87) rapportera dans ce sens que « la question des inégalités entre hommes et femmes est une affaire de mentalité. La femme est considérée comme une propriété de l'homme. A cet effet, elle n'a donc pas de pouvoir et n'a pas droit à la parole. Elle est reléguée au second plan. Ses opinions sont négligeables et peu importantes. Elle n'est donc pas concernée par les affaires publiques. »

I. Germain (10), étudiant cette question de la femme comme l'être de seconde zone dans la société française, parlera de "miroir déformant". Cette auteure précise que « ce tableau de l'insignifiance des femmes brossé par la presse française ne correspond pas à la réalité. Ce miroir déformant rend les femmes « à peine visibles, sous-représentées, stéréotypées. [...] Elles sont cinq fois plus souvent présentées de façon anonyme : « une infirmière », « son épouse » ou « sa compagne », « sa mère ». [...] Les femmes sont définies par leur lien familial sans autre détail. Elles sont plus souvent témoins populaires qu'actrices ou expertes. [...] Les femmes sont, plus souvent que les hommes citées par leur prénom seul, y compris lorsqu'elles sont à des postes importants. Les hommes sont, dans la majorité des cas, cités avec leur nom, prénom et leur fonction. [...] Évidemment il y a un autre mécanisme à l'œuvre dans ses dérives, fort désagréables, une raison qui sent son machisme. Appeler une femme politique par son prénom, c'est déjà s'octroyer une familiarité, première marche vers un procès larvé en incompetence, comme cela fut pratiqué à la dernière présidentielle. (10) (p. 85).

L'évidence qui ressort de ces propos est que les hommes sont encore loin de concéder une place à la femme. Certains diront qu'elle "doit mériter sa place". Cependant, à la question de savoir ce qu'elle doit alors faire, ils répondent : "elle doit se battre". Se battre, contre qui ? Contre quoi ?

Se battre ! Est-ce cette bataille qui justifie à Abomey-Calavi l'intimidation des candidates par certains hommes au moyen de menaces de mort, des envoutements, des sortilèges et autres agissements magico-spirituels ? Est-ce aussi cette fameuse bataille qui se traduit par différents obstacles pour la femme par la femme ? Dans le cercle des femmes elles-mêmes, il n'est pas rare de vivre l'entretien d'une atmosphère de calomnies et de discrédits autour d'une candidate. Plusieurs interviewés en ont fait la déclaration. Toutefois, quelques-uns parmi eux ont précisé que l'expérience a montré que dans la plupart des cas, ce sont les hommes contrariés par la candidature de la femme dans leur fief électoral qui suscitent et entretiennent dans l'ombre l'esprit de jalousie entre femmes (6). Germain englobe toutes ces intrigues sous l'expression "violence dissuasive en milieu politique". La politique, dit-elle, est un champ de bataille, pour les deux sexes. Mais les armes utilisées contre les femmes sont des armes de destruction massive. Lorsqu'une femme est insultée, ce n'est pas pour ce qu'elle dit ou pour ce qu'elle fait mais pour ce qu'elle est, simplement parce qu'elle est une femme. Du coup, toutes les femmes peuvent se sentir concernées par les insultes qu'une responsable politique essuie. Sexualité, maternité et, corollaire de cela, présomption d'incompétence sont les trois registres dans lesquels puisent les machos de la politique. Une femme arrive au sommet ? Elle a dû coucher. [...] Ces insultes peuvent anéantir celles qui en sont

l'objet, et intimider toutes les candidates potentielles au pouvoir politique. Elles sont parfois proférées par des femmes qui ont intégrées la culture du mépris généralisé de leur sexe (10).

Des différents discours recueillis sur le terrain, il ressort que de façon traditionnelle, l'acte de commandement revient à l'homme et par conséquent, comme il est souvent dit que "faire de la politique" c'est commander, diriger, il est aussi dit qu'il n'est pas permis à la femme de s'investir en politique. Des discours populaires, on peut entendre les propos : "la politique n'est pas l'affaire des femmes", "il revient aux hommes de prendre les décisions et aux femmes d'exécuter", etc. (6). Ces préjugés, ancrés dans la mentalité non seulement des hommes mais aussi des femmes, ont une influence qu'on n'imagine pas sur l'organisation et le fonctionnement des institutions politiques centrales et décentralisées. Ainsi par exemple, au niveau communautaire, les personnes clés souvent citées comme tenants et aboutissants des prises de décision sont : le mari (l'homme), les sages, le chef de village, le chef de collectivité, le maire. Bon nombre sont encore les femmes qui s'effacent au profit de leurs maris et des hommes lors des réunions communautaires lesquelles engagent notamment l'avenir et la vie économique, politique et sociale de leurs communautés. Cependant, que ce soit là-bas en Europe ou ici en Afrique et particulièrement au Bénin, le temps est aboli où les femmes militantes d'une cause donnée se faisaient désignées par des pseudonymes ou se cachaient pour assister aux réunions entre elles ou avec les hommes. Aujourd'hui, ici et partout ailleurs, la femme peut s'inviter au podium du politique même si elle se retrouve singleton dans un grand ensemble d'hommes.

4.3 Discordance entre participation économique et participation politique des femmes

Dans la prospection sur les disparités sexuelles, s'il est évident que le changement ne peut se faire du jour au lendemain, il est aussi intéressant de reconnaître qu'il y a quand même des avancées. Une étude révèle que 40% d'adultes (hommes et femmes confondus) pensent qu'il est acceptable que les femmes jouent les mêmes rôles que les hommes. Sur cette même question 56,4% de jeunes garçons et jeunes filles ont donné une réponse favorable. Ce qui dénote d'une évolution des représentations chez ces jeunes par rapport aux aînés. Il y a donc eu des changements notables comme l'amélioration du niveau d'instruction des femmes dans la plupart des communes du pays, l'accès à l'emploi formel, et la participation à des postes de direction ou de prise de décisions, pour n'en citer que quelques-uns (5). Comme il a été dit plus haut, il a été reconnu à la femme la place d'actrice de développement dès lors que son apport économique a commencé par prendre de la valeur. Toutefois, il demeure un déséquilibre entre le poids économique des femmes et leurs rôles dans les sphères de prise de décisions. Les femmes occupent les premières places des activités économiques aussi bien sur le plan national que dans la commune d'étude. Elles sont présentes dans les trois secteurs d'activité (le primaire, le secondaire et le tertiaire) à travers la production, la transformation et la commercialisation. Le secteur informel de la commune est investi par les femmes qui représentent environ 53% de la force de travail. Mais, leur nombre demeure faible dans les arènes de prise de décisions.

Au niveau de l'exécutif, la première femme ministre du Bénin a été nommée en 1989. Trente ans plus tard, le classement international établi au 1er janvier 2019 par l'Union interparlementaire (IPU) place le Bénin en 106ème position sur 188 pays, avec 4 femmes sur un total de 22 ministres, soit 18,2%. Le gouvernement formé [...] le 5 septembre 2019 compte 24 ministres, dont 5 femmes, soit un taux de représentativité des femmes dans l'exécutif de 20,8%. Ce taux est maintenu stable jusqu'en 2022 (3) (INStaD, p.55). La participation des femmes

au parlement est encore moins reluisant qu'à l'exécutif. Depuis l'avènement de la démocratie au Bénin jusqu'en 2023, le taux de représentativité des femmes au parlement n'a jamais atteint les 10% (dw.com, 2023, p.1). Au niveau local, en deux décennies de décentralisation, le taux de représentativité des femmes demeure faible avec des communes qui n'ont jamais eu la moindre femme élue au sein de leur conseil communal. A l'image de tous les Conseils communaux, municipaux et de quartier, les sphères de décisions de la commune d'Abomey-Calavi sont essentiellement représentatives de la gente masculine. Aujourd'hui à la quatrième mandature (élection de 2020), l'effectif des femmes au niveau communal semble avoir évolué : 06 femmes sur 49 élus, soit 12,24% de femmes. Il s'était drastiquement réduit, à la troisième mandature (2015-2020), à 01 femme sur 37 élus (2,7%) alors qu'il était de 5 femmes sur 35 élus (14,28%) à la deuxième (2008-2015) et de 3 femmes sur 37 élus (8,1%) à la première mandature (en 2003-2008). Le taux actuel de 12,24% d'élues locales n'est donc pas une avancée significative au regard du taux de 14,28% de 2008.

Plusieurs raisons justifient la discordance entre la représentativité de la femme sur les plans économique et politique.

4.3.1 Émergence politique de la femme

Selon les avis recueillis, consécutivement à son nouveau rôle au sein de la société, les efforts fournis par la femme à Abomey-Calavi en matière de l'intégration et de la participation politique ne sont pas stériles. D'abord, elle parvient à monter au poste politique et à se faire élire. Ensuite, elle trouve les stratégies, les voies et moyens pour gérer efficacement les interférences entre les différents rôles qui lui incombent. Enfin, elle travaille à la sauvegarde des acquis de sa lutte quotidienne. La femme réussit même à braver l'illettrisme et à pouvoir se faire élire. Ce qui décèle la maturité politique des électeurs à la base. Ils préfèrent porter leur choix sur une femme analphabète que de confier leur destinée à un homme, fut-il intellectuel. Ils sont donc plus convaincus de sa sincérité politique à elle que de celle de l'homme. Ce comportement électif donne un éclairage particulier sur le modèle ou le profil de la femme éligible dans la commune d'Abomey-Calavi et sur son émergence politique.

Cette émergence politique conduit à transcender le constat de la discordance numérique entre participation socioéconomique et participation politique. Il faut désormais faire le choix de la conciliation de ces trois interfaces du développement : le social, l'économie et la politique.

4.3.2 Conciliation vie sociale – vie économique et vie politique

A la lecture des différents éléments d'appréciation de l'implication de la femme dans le développement à Abomey-Calavi, il ressort que pour assumer ses différentes responsabilités anciennes et néo-modernes, une conciliation tripartite s'avère inéluctable. Elle est concernée par les rôles traditionnels (mère de famille) et modernes (emploi et politique) de la femme.

➡ *Rôle traditionnel de la femme*

Le patriarcat en vigueur dans une société accorde la prééminence à l'homme par rapport à la femme au sein de la famille. Ainsi, la division sexuelle du travail qui en découle conduit à valoriser le travail de l'homme quel qu'il soit, tandis que celui de la femme n'est pas considéré comme "du travail" véritable. Par conséquent, dans la perception sociale dès qu'on parle de "travail", hommes comme femmes ne se réfèrent qu'aux activités

productives (physiques ou non) rémunérées ou à la fonction salariale qui est l'apanage des hommes. Même si la femme travaille à domicile ou hors de la maison, son travail n'est pas perçu à priori comme nécessaire pour subvenir aux besoins des siens. Par rapport à la reproduction biologique, l'homme est le chef de la famille, il est perçu comme celui qui perpétue l'espèce humaine, même si c'est la femme qui garde la grossesse, enfante et prodigue les soins nécessaires à l'enfant. Les femmes, de par leurs besognes assurent alors le maintien et la reproduction de la main d'œuvre ainsi que de la force du travail. Ainsi, dans la société actuelle en permanentes mutations, « la femme continue d'avoir l'exclusivité des tâches domestiques, qui représentent à elles seules 55% du temps de travail d'une femme par jour sans qu'elle ne soit plus équipée que durant la période précoloniale : l'équipement n'a pas changé, alors que les sollicitations ont augmenté. » (11).

➤ *Rôles modernes et actuels de la femme*

Le statut social de la femme ayant muté avec sa progression dans la scolarisation, elle se retrouve de plus en plus dans des espaces de travail dits modernes tels que : l'emploi et la politique. Car, elle est désormais actrice de développement.

➤ **L'emploi :** En accédant aux activités rémunérées, la femme a chargé son rôle spécifique de procréation et d'éducation par celui d'opérateur économique notamment dans le secteur commercial. Désormais, elle est retrouvée beaucoup plus longtemps à l'extérieur du foyer (REP 2004-2005). Première activité rémunératrice de la femme avant son accession aux activités professionnelles qualifiées (les postes dans la fonction publique et dans les entreprises privées), les progrès des femmes dans le secteur tertiaire sont manifestés et marqués, par la prépondérance de leur contribution dans le sous-secteur commercial aussi bien en milieu urbain que rural. Un effectif de 31 860 sur 35 593 femmes, soit 89,5% de femmes exerçaient dans le commerce de détail (PEESI-INSAE, 1992) ; avec environ 88,2% de femmes contre 11,8% d'hommes en début du 21^{ème} siècle (12).

Par contre, le faible taux d'accès des femmes aux études supérieures amincit la proportion des femmes dans le fonctionnariat et les professions libérales comme Avocat, Huissier, Architecte, Notaire, etc. (MFE, 2007). L'entrée de la femme dans la sphère professionnelle résulte de son accès à l'instruction et à des formations spécifiques. De même que cette entrée s'est faite progressivement, l'évolution de la femme dans les professions qualifiées se fait petit à petit. Ainsi entamée, l'accession de la femme aux AGR et aux activités professionnelles qualifiées a contribué à l'outiller et à la préparer à son implication dans la vie politique.

➤ **La Politique :** L'implication de la femme dans la politique ou la gestion de la cité au Bénin, même si elle a ses prémisses un peu plus loin dans l'histoire, paraît ne pas beaucoup progresser. Ces prémices tirent essentiellement leur source de quelques pratiques règlementaires ayant cours dans certains royaumes à l'époque précoloniale. En effet, il existait dans ces royaumes des rôles relatifs à la gouvernance, hautement importants et stratégiques, attribués à la femme comme le rapportent certains auteurs. C'est la décision politique d'une femme Tassin Hangbé qui permit la reconstitution du corps armé de femmes qui sera plus tard appelé « les Amazones du Dahomey » ; les rois Guézo et Béhanzin ne feront que renforcer ce groupe constitué en le transformant en une armée de guerre (13). Au Bénin, très souvent, les femmes ont plus de devoirs que de droits surtout au plan social, et cela entrave leur contribution à la vie politique et publique. Les inégalités de genre dans la participation à la vie politique sont flagrantes. Mais, essentiellement influencée par différents éléments, la

conciliation – famille – emploi – politique est loin d’être aisée pour la femme en politique : l’expression "la femme aux milles bras" prend encore plus ici tout son sens.

Ce sont d’ailleurs les difficultés inhérentes à cette conciliation, plus ou moins pondérées par d’autres facteurs aggravant, qui constituent les freins réels à la représentativité des femmes dans les instances décisionnelles. L’autonomie financière de la femme et/ou sa capacité de mobilisation de ressources financières est capitale pour l’aboutissement de ses ambitions politiques car les partis politiques ne financent pas les campagnes. En conséquence, les ambitions politiques de certaines femmes demeurent bloquées à l’état de vœux pieux ; sous nos cieux, la pauvreté est substantiellement féminine. Les autres facteurs qui compliquent la conciliation – famille – emploi – politique sont : les manœuvres politiciennes (6) dont entre autres : (i) le mauvais positionnement des femmes sur les listes électorales ; (ii) la trahison des ambitions politiques des femmes par la ruse des politiciens ; (iii) l’heure tardive des réunions politiques et la lenteur dans la prise de décisions au cours desdites réunions ; (iv) la réduction des capacités de la femme aux activités secondaires ; (v) la récente révision du *Code électoral*. L’ignorance et la non prise en compte de l’approche participative du Genre dans les programmes des partis politiques constituent en dernier point des facteurs d’aggravation de la vie difficile des femmes en politique.

Les élues locales déclarent que c’est la mise en œuvre d’une panoplie de stratégies et l’exploitation des atouts et opportunités présents dans leur tissu social qui leur permettent de satisfaire aux devoirs et obligations familiales, économiques et politiques (6).

5 Conclusion

Le statut social, économique et politique de la femme a évolué. "La femme aux mille bras" est actrice de développement politique, social et économique. L’implication de la femme dans les actions de développement est désormais comptabilisé et son importance généralement mesurée par son efficacité au travail. L’équation pour la femme de concilier son statut social d’épouse, de mère et de ménagère à la nécessité de sa contribution financière aux besoins familiaux et l’appel des affaires publiques et politique, semble très difficile à résoudre. Ainsi, l’évaluation sur le terrain de l’implication des femmes dans les affaires politiques, rend compte de la complexité du jeu des acteurs, par exemple au sein du foyer. Mais, une première constatation amène à dire que les femmes, actuellement à l’ère de la promotion du genre, sont plus engagées ou tout au moins plus conscientes de ce que l’environnement institutionnel et juridique leur est favorable pour bénéficier de plus de liberté dans leur engagement au pouvoir.

Les études, aussi bien les recherches fondamentales que les recherches-actions doivent beaucoup plus tendre à interroger les besoins des acteurs, en l’occurrence ceux des femmes, qui exigent des produits « sociologiques » pratiques et efficaces, afin de bien gérer les contraintes et les problèmes qui entravent leur participation aux actions de développement. L’importance de l’information et de la communication, dans la conception des nouveaux modèles de développement, impose une autre manière de former et d’informer l’ensemble des acteurs et oriente les recherches en sciences sociales vers la participation intégrant tous les acteurs.

RÉFÉRENCES

1. **Stanislas, KPOGNON.** *Décentralisation et exigences éthiques.* Cotonou : Stanford Libraries, 2002. p. 68. .n., 2002.
2. **Commune d'Abomey-Calavi.** *Plan de développement communal (PDC) Quinquennat 2012-2016.* Abomey-Calavi : s.n., 2012. p. 141.
3. **Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStaD).** *5ème Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH5).* Cotonou : s.n., 2023.
4. **Ministère de la Prospective, du Développement et de l'Evaluation de l'Action Publique.** *Rapport national sur l'Etat et le devenir de la Population du Bénin (REP) (REP 2004-2005) Genre, culture et développement au Bénin.* Cotonou : s.n., 2008. p. 336.
5. **S., Inoussa Olodo.** *Étude sur la discordance entre le poids économique des femmes et leurs rôles dans les sphères de prise de décisions.* [éd.] INPF. Cotonou : s.n., 2012. p. 51.
6. **Laetitia, Djossou Bertaude Ludgarde.** *Déterminants et stratégies de participation des femmes aux affaires politiques à Abomey-Calavi.* Université d'Abomey-Calavi (UAC). Abomey-Calavi : s.n., 2020. p. 98, Mémoire de Master.
7. **Mead, Margaret.** *Mœurs et sexualité en Océanie.* Paris : Plon, rééd. Pocket, 1963. p. 533.
8. **Simone, De Beauvoir.** *Le deuxième sexe.* Paris : Gallimard, 1949. p. 1072.
9. **C., Agbidinokou.** *La participation de la femme au processus de développement à l'ère de la décentralisation dans la commune d'Abomey-Calavi.* Abomey-Calavi : s.n., 2014. p. 117, Mémoire de maîtrise.
10. **Isabelle, Germain.** *Si elles avaient le pouvoir...* [éd.] CPI-Hérissey. Evreux : Collection Larousse à dire vrai, 2008. p. 125.
11. **Institut National pour la Promotion de la Femme (INPF).** *Étude sur l'accès des femmes aux postes de prise de décision aux niveaux décentralisé/local et national.* Cotonou : INPF, 2012. p. 135.
12. **David, Houinsa G.** *Femmes du Bénin au cœur de la dynamique du changement social, Livre blanc.* Cotonou : FES, 2008. p. 303.
13. **Robert, Cornevin.** *La République Populaire du Bénin : des origines dahoméennes à nos jours.* [éd.] Académie des sciences d'outre-mer. Paris : Maisonneuve et Larose, 1981. p. 584.
14. **Ministère de la Prospective, du Développement et de l'Evaluation de l'Action Publique.** *Rapport National sur l'Etat et le Devenir de la Population du Bénin (REP 2004-2005) Genre, Culture e Développement au Bénin.* Cotonou : s.n., 2008. p. 336.
15. **Ministère de la Prospective, du Développement et de l'Evaluation de l'Action Publique.** *Rapport national sur l'Etat et le devenir de la Popultion du Bénin (REP 2004-2005) Genre, culture et développement au Bénin.* Cotonou : s.n., 2008. p. 336.